

À leur passage en Angleterre, en route pour le Canada, on adjoignit à leur effectif les prisonniers français qui voulurent bien accepter le service aux colonies, en échange de leur confinement sur les pontons ou dans les forteresses ; mais à la condition expressément convenue de part et d'autre, de ne jamais les obliger à porter les armes contre la France.

Quelques-uns de ces soldats si étrangement rendus à la liberté, s'établirent, le terme de leur engagement expiré, sur divers points de la province, et firent des souches de Canadiens.

Nous nous rappelons qu'en 1869, à l'occasion de la fête du 15 août, nous nous rendions à Napierville, en compagnie du vice consul de France à Montréal, feu le Dr Picault, porter trois médailles de Sainte-Hélène, venues du ministère de la guerre à l'adresse de trois vieux braves anciens soldats du régiment de Meuron.

Ces soldats, devenus laboureurs, et dont le plus jeune avait 73 ans, reçurent cette distinction avec un indicible attendrissement. Ils riaient et pleuraient à la fois, examinant le revers et la face de la médaille ; et tous trois comme aux grands jours de victoire, crièrent : Vive l'Empereur.

AUGUSTE ACHINTRE

Le régiment de Carignan. (IV, XI, 531.)—Le régiment de Carignan nous a laissé quelques uns de ses soldats vers l'année 1670. Si l'on suppose que l'un de ces hommes était alors âgé de vingt ans, il aurait en cent six ans l'année où Montcalm écrivait. Cela me paraît fort. Je ferai observer que les gens du siècle dernier rangeaient sous le nom de Carignan tous les militaires. Ainsi le patriarche de la Baie Saint-Paul doit avoir appartenu aux cinq ou six compagnies d'infanterie qui arrivèrent de 1684 à 1700, lesquelles n'avaient aucun rapport avec le régiment de Carignan retourné en France avant 1670.

BENJAMIN SULTE